



JOURNÉES DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DE CÔTE D'IVOIRE

THÈME

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE
ET DE L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE POUR
BÂTIR UNE CÔTE D'IVOIRE, HUB DE SANTÉ EN AFRIQUE.

GUIDE OFFICIEL

1^{ère}
édition



10 » 13 SEPT.
2025



FONDATION FHB,
YAMOOUSSOUKRO

PARTENAIRES INSTITUTIONNEL



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL



MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA SECURITE SOCIALE



LS : LIAISON SPÉCIALISÉE

(INTERNET HAUT DÉBIT)

OFFRE LS

Une LS est une liaison louée en fibre ou radio dédiée liant le réseau de l'entreprise au Backbone Internet de Moov CI. Pour une interconnexion, des sites distants du Client sont reliés via notre réseau de transmission sécurisé en fibre optique.

La liaison spécialisée sert à un :

- ◆ **Accès à un réseau internet haut débit et fiable**
- ◆ **Intranet :** accès aux applications de l'entreprise
- ◆ **Voix sur IP**

Un Débit
Symétrique
et Garanti

Large bande
passante
à l'international en
Gbits/s, sécurité du
trafic international
assurée

LIAISON LOUÉE INTERNET

Un Débit allant
de 1 Mbps à 1 Go

Service
Après
Vente haut
de gamme.

Une solution
hautement sécurisée
basée sur la fibre
optique avec une
couverture large et
indépendante des
conditions
météorologiques.

SOMMAIRE



- 04** MOT DU DR EUGÈNE AKA AOUELE PRÉSIDENT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL
- 05** MOT DE M. PIERRE N'GOU DIMBA, MINISTRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE
- 06** MOT DE M. KONE DOSSONGUI, PRÉSIDENT DE LA FONDATION ATLANTIC GROUP
- 07** MOT DE DR BAKAYOKO ABOUBACAR SIDICK , PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS DE CÔTE D'IVOIRE
- 08** MOT DU PR. KONAN EMMANUEL, PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DES JONMCI
- 09** MOT DE DR KONAN KANGA ALAIN, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION
- 12** LA PRÉSENTATION ET LES MISSIONS DE L'ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS DE CÔTE D'IVOIRE (ONMCI)
- 18** THÈMES DE RÉFÉRENCES
- 34** RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES
- 48** LES EXPOSANTS
- 50** LE SERMENT DU MÉDECIN (DÉCLARATION DE GENÈSE)
- 51** REMERCIEMENTS



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL (CESEC)



C'est pour moi un réel plaisir de vivre avec vous ces instants solennels qui vont s'inscrire dans l'histoire de la santé de la population en Côte d'Ivoire

J'ai accepté avec honneur de placer cette première édition des JONMCI sous mon Haut Patronage, car je suis convaincu que la santé est au cœur de la stabilité sociale, de la prospérité économique et de la dignité humaine.

En effet, le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), que j'ai l'honneur de présider, a pour mission d'éclairer les choix du Gouvernement et de contribuer, par ses avis et recommandations, à l'amélioration des politiques publiques dans les domaines qui touchent directement au bien-être des populations. La santé, facteur transversal de développement, fait naturellement partie de nos préoccupations majeures.

Les JONMCI constituent, à ce titre, une opportunité unique. Elles offrent un espace où médecins, chercheurs, décideurs et partenaires confrontent leurs analyses, partagent leurs expériences et proposent des solutions concrètes aux défis de notre système sanitaire : accès équitable aux soins, éthique médicale, innovations technologiques, qualité de la gouvernance et proximité avec les populations.

C'est pourquoi le CESEC s'engage à porter auprès des hautes autorités de l'État les recommandations issues



Le haut Patron des JONMCI **Dr Eugène AKA AOUÉLÉ**

*Président du Conseil Economique,
Social, Environnemental et Culturel
(CESEC)*

de ces assises, afin qu'elles puissent nourrir et enrichir les réformes en cours.

Je salue l'initiative de l'Ordre National des Médecins et forme le vœu que ces Journées renforcent non seulement la profession médicale, mais aussi le socle de notre cohésion sociale et de notre développement durable.

Les médecins de Côte d'Ivoire, à travers ces Journées, démontrent qu'ils sont non seulement des praticiens, mais aussi des bâtisseurs de nation. En effet, l'Ordre des Médecins, traduit sa volonté de jouer pleinement son rôle de vigie et de force de proposition, en lien avec les politiques publiques.

Soyez rassurés que le CESEC se tient à vos côtés et vous souhaite des journées scientifiques dont les recommandations sont très attendus par tous.

Sur ces mots, je déclare ouverts, la 1ère édition des Journées de l'ONMCI (JONMCI).

Merci et à bientôt. Je vous remercie.

Yamoussoukro, le 11 Septembre 2025



LE MOT DU MINISTRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE



La première édition des JONMCI s'inscrit en parfaite harmonie avec la vision du Gouvernement : bâtir un système de santé moderne, accessible et équitable.

Sous l'impulsion du Président de la République, de vastes réformes sont en cours : la généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU), la rénovation des infrastructures hospitalières, et la modernisation de la gestion du système sanitaire. Mais ces chantiers ambitieux ne sauraient réussir sans l'engagement actif des médecins.

Les JONMCI constituent donc une initiative salubre. Elles offrent une plateforme de réflexion et d'innovation où l'Ordre des Médecins, fidèle à sa mission, mobilise ses membres pour répondre aux défis actuels et futurs.

Je m'honore, particulièrement, d'avoir le privilège d'assurer la présidence de cette 1ère édition des Journées de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire (JONMCI).

La santé est un bien précieux. C'est pourquoi, en ma qualité de premier acteur de ce secteur, j'accorde une importance toute particulière à ces rencontres qui offrent l'occasion de réfléchir sur les problématiques majeures d'actualité, afin de trouver les moyens appropriés et les mécanismes idoines pour donner des orientations nouvelles dans l'exercice de votre noble profession.

Votre cérémonie se tient dans un contexte où la situation sanitaire est marquée par la recrudescence d'actes peu honorables perpétrés par certains médecins. Cette situation demeure préoccupante pour notre pays et rappelle plus que jamais, le rôle capital de l'ONMCI dans la mise en œuvre du serment d'Hippocrate.

Je voudrais saluer l'action du Conseil de l'Ordre sur la mise en œuvre du vaste chantier de l'honorabilité, sous le leadership de son Président.

J'ai l'immense conviction que la conjugaison de nos forces permettra d'assurer la quiétude de nos populations. Je souscris entièrement à votre projet de faire en



Le Président des JONMCI **Monsieur Pierre DIMBA**

*Ministre de la Santé, de l'Hygiène
Publique et de la Couverture Maladie
Universelle*

sorte que tous les médecins exerçant en Côte d'Ivoire tant dans le public que dans le privé soient sur le Tableau Ordinal. Pour ce faire, l'Etat prendra sa part en accompagnant la régularisation de tous les médecins dans l'exercice de leurs fonctions sur le territoire national.

A cet effet, je tiens à féliciter l'ensemble des médecins pour leur mobilisation et à réaffirmer l'engagement du Ministère de la Santé à accompagner les recommandations qui sortiront de ces assises. Ensemble, Etat et médecins, nous bâtissons une Côte d'Ivoire qui soit un hub de santé en Afrique, garantissant aux populations une prise en charge de qualité et respectueuse de la dignité humaine.

Je reste déterminé à vous accompagner dans toutes les initiatives de formation professionnelle en matière d'éthique, de déontologie et de droit médical.

J'exhorte l'ONMCI à poursuivre cet exercice.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès aux activités de l'ONMCI, afin d'enregistrer de bonnes performances pour le bien-être de nos populations.

Je vous remercie.

Yamoussoukro, le 11 Septembre 2025



MOT DU PRÉSIDENT KONE DOSSONGUI FONDATION ATLANTIC GROUP.PDF



La santé est le socle de toute société résiliente et prospère.

C'est sur ce principe que la Fondation Atlantic Group inscrit la santé au cœur de ses priorités stratégiques. Investir dans la santé, c'est investir dans l'avenir, dans la dignité humaine et dans le progrès collectif.

En tant que partenaire des Journées Nationales de l'Ordre des Médecins, nous sommes honorés de soutenir cet événement majeur qui rassemble des acteurs clés engagés pour l'amélioration continue du système de santé ivoirien. Plus qu'un rendez-vous scientifique, cette rencontre est une tribune d'échanges, d'innovation et de plaidoyer pour un accès équitable aux soins.

Notre action se traduit par des initiatives concrètes : nous construisons des centres de santé communautaires avec 2 centres qui seront inaugurés en octobre au Cameroun et à Madagascar, don de kits sanitaires et réhabilitation de 37 Centres de Santé Communautaire au Mali, la pose d'implants cochléaires pour 2 enfants, appareillage auditif pour 10 autres, dépistages de 5000 enfants réalisés à l'occasion de la Journée mondiale de l'audition, formation du personnel médical sur la santé neurologique, ainsi que des caravanes de sensibilisation et de dépistage menées avec l'Association ivoirienne de lutte contre l'épilepsie.



Le Parrain des JONMCI
M. KONE Dossongui,
Fondation Atlantic Group

À travers notre partenariat avec la Fondation espagnole Recover, nous agissons également sur des enjeux essentiels : la santé infantile avec le programme Nutri-m, la santé cardiovasculaire avec Change-m, et la santé mentale des femmes en âge de procréer avec Life Amplify.

Notre partenariat avec le corps médical s'inscrit dans une dynamique claire : allier expertise, humanité et engagement collectif pour répondre aux défis sanitaires d'aujourd'hui et de demain.

À travers cet appui, nous réaffirmons notre vision : bâtir une Afrique durable, sans inégalités, portée par une jeunesse d'excellence où chaque citoyen, quel que soit son milieu de vie, bénéficie d'un système de santé accessible et inclusif. Parce qu'à la Fondation Atlantic Group, notre mission, c'est d'être A vos côtés.

Yamoussoukro, le 11 Septembre 2025



LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES MÉDECINS DE CÔTE D'IVOIRE



La première édition des Journées de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire (JONMCI) est un moment fondateur pour notre profession. Elle marque une étape décisive dans l'histoire de notre institution et ouvre une ère nouvelle où l'Ordre veut affirmer son rôle, non seulement comme régulateur, mais aussi comme acteur central du système de santé et partenaire du développement national.

Ces Journées sont placées sous le signe de l'excellence, de la responsabilité et de l'innovation. Elles visent à rassembler la communauté médicale autour de réflexions stratégiques sur la gouvernance de la profession, à valoriser les compétences et les innovations dans la pratique médicale, mais aussi à renforcer le lien entre médecins et populations à travers des activités sociales et citoyennes.

À travers les conférences, panels, concours scientifiques, expositions et campagnes de santé, nous voulons démontrer que l'Ordre des Médecins est au service de la vie, du progrès et de la cohésion sociale.

Je rends hommage aux autorités de l'État, aux Ordres des Médecins des pays amis qui nous visitent, aux Ordres de santé de la Côte d'Ivoire (Ordre national des pharmaciens, Ordre national des Chirurgiens-dentistes), aux partenaires institutionnels et privés, ainsi qu'à tous les médecins qui se sont mobilisés pour faire des JONMCI une réalité.



Le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire, Commissaire général des JONMCI

Dr BAKAYOKO A. Sidick

*Président du Collège des Présidents des Ordres des
Médecins de l'espace UEMOA*

*Vice-Président de la Conférence Francophone des Ordres
des Médecins*

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier de façon toute particulière notre parrain qui ne cesse de nous inspirer fondamentalement. En effet, dès le début de cette aventure, il a cru en nous et, de ce fait nous a permis de croire davantage à notre projet. De plus, il nous a accompagné dans toutes les phases de ces JONMCI. Cher parrain, soyez-en richement rétribué.

Que ces Journées soient l'occasion d'écrire ensemble une nouvelle page d'excellence médicale au service de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique.

Yamoussoukro, le 11 Septembre 2025



MOT DU PR. KONAN EMMANUEL PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DES JONMCI



Chères Consœurs, chers Confrères, chers participants !

Nous voici ensemble pour trois jours de réflexion sur les enjeux propres à notre corporation. Comme vous le savez bien, le socle de notre engagement ordinal reste la confraternité. L'Ordre National des Médecins veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la pratique médicale. Il permet également l'observation par tous ses membres, des devoirs professionnels ainsi que des règles édictées par le code de déontologie.

Par ailleurs, l'Ordre des médecins a pour mission de contribuer à la promotion de la santé publique, de veiller à la formation professionnelle continue ainsi qu'à l'évaluation des pratiques professionnelles de ses membres. C'est dans ce cadre que le Comité Scientifique intervient pour réguler les différentes sessions avec des thématiques pertinentes eu égard au progrès de la médecine dans un monde en pleine ébullition technologique.

La contenance scientifique de ces 1^{ères} journées ordinales s'articule autour de 4 axes principaux :



**Le Président du comité
scientifique des JONMCI
Pr. KONAN Emmanuel**

- Des conférences et panels
- Des ateliers de formation pour renforcer les compétences sur certaines thématiques
- Des activités d'exposition des technologies et produits de santé
- Une cérémonie de célébration du corps médical avec plusieurs prix et distinctions.

C'est l'occasion pour tout le comité scientifique de vous témoigner sa confraternité et son engagement à conduire tout ce programme dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

Excellentes journées à toutes et à tous !

Yamoussoukro, le 11 Septembre 2025



LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION



Chères consœurs, chers confrères, chers invités et partenaires.

Le Président et le Conseil National m'ont fait un immense honneur en désignant ma modeste personne pour conduire le comité d'organisation de cette première édition des Journées de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire dont le thème principal est «Renforcement de la gouvernance médicale et de l'excellence professionnelle pour bâtir une Côte d'Ivoire, hub de santé en Afrique». Ce thème savamment réfléchi est d'une actualité brûlante car elle prend en compte les aspects législatifs et réglementaires de la profession, les innovations techniques et technologiques dans cette profession en mutation perpétuelle, mais aussi les aspects liés au financement du secteur. L'équipe organisationnelle s'est soumise à cet exercice avec toute la fougue et la naïveté du débutant, donc aussi avec les passifs. Ainsi, nous implorons votre indulgence pour toutes les imperfections que vous constaterez et souhaiterions que vous ne les taisiez pas, mais qu'elles nous soient remontées afin que ces remarques permettent une amélioration qualitative pour les prochaines éditions. Merci pour toutes vos contributions et la part active que vous prenez à cet événement.



**Le Président du Comité
d'Organisation des JONMCI
Dr KONAN KANGA Alain Patrice**

*Médecin généraliste
Formateur national PEC VIH, PTME,
Prévention
Auditeur Interne*

ment. Toute notre gratitude à nos autorités politiques, administratives et religieuses qui nous accompagnent dans cette aventure. Nous disons un merci particulier à notre parrain et aux partenaires sans lesquels cette activité n'aurait certainement pas pu se tenir et qu'ils trouvent leur satisfaction dans sa tenue effective. Que cette première édition des journées de l'Ordre National des Médecins nous laissera à tous et à chacun, un souvenir immarcescible.

Yamoussoukro, le 11 Septembre 2025

“AVOIR UN PARTENAIRE QUI PREND SOIN DE VOUS, ÇA COMPTE ”

Pensez vos projets, nous vous aidons à les réaliser avec des **PRÊTS** adaptés à vos besoins.

Pour en savoir plus



**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CÔTE D'IVOIRE**



LEADWAY
Assurance

Découvrez LEADWAY Multirisques Habitation

conçue pour sécuriser
votre logement et
préserver vos biens.

**FORMULE
AKWABA**

À PARTIR DE

49 500

FCFA/AN

**FORMULE
M'TI-KPAH**

À PARTIR DE

108 928

FCFA/AN

“ Prise en charge
rapide et efficace
en cas de sinistre ”



PRESENTATION DE L'ORDRE DES MEDECINS

1. Qu'est-ce que l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire (ONMCI) :

L'Ordre des Médecins est un organisme administratif, indépendant des pouvoirs politiques. C'est un Organisme corporatif obligatoire qui a une mission de service public. Il comprend deux organes : le Conseil National et les Conseils Régionaux au nombre de 29 sur les 33 régions sanitaires.

- ✓ *Le Conseil National de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire dirige l'Ordre National des Médecins, il est le garant de la légalité et de la moralité de la profession médicale. Il coordonne l'action des conseils régionaux ainsi que des commissions techniques en leurs seins.*
- ✓ *Les Conseils Régionaux sont des Organes d'administration, de consultation, d'exécution et de suivi des décisions du Conseil National de l'Ordre des Médecins.*
- ✓ *Les Commissions techniques (d'études) sont des Organes de consultation, d'expertise et de promotion.*

2. Date de création

L'Ordre des Médecins a été créé par loi 60-284 du 10 septembre 1960 puis complétée par la loi 2021-555 du 27 septembre 2021 portant organisation et fonctionnement de l'ONMCI.

Le Code de Déontologie Médicale est quant à lui été institué

par la loi 62-248 du 31 juillet 1962.

3. Missions de l'Ordre des médecins ?

Aux termes de cet article 2 de la loi 2021-555, l'Ordre des Médecins veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine et à l'observation par tous ses membres, des devoirs professionnels ainsi que des règles qui seront édictées par le Code de Déontologie. Il a pour missions :

- ✓ *d'assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession médicale ;*
- ✓ *d'organiser toutes œuvres d'entraide et de retraite pour ses participants ;*
- ✓ *de veiller à la formation médicale continue de tous ses membres et à l'évaluation des pratiques professionnelles. Ces formations sont obligatoires pour tous.*
- ✓ *de contribuer aussi à la promotion de la santé publique.*

4. Les rôles ou attributions de l'Ordre des médecins ?

Les attributions de l'ONMCI sont de cinq (05) ordres et se confondent aux rôles de l'Institution ordinale. Il faudra décliner les attributions du conseil national et celles des conseils régionaux

• Rôle administratif et financier



Le CNOMCI a le pouvoir règlementaire de :

- La tenue à jour du tableau ordinal :
- La qualification des spécialités
- La surveillance des différents contrats
- La surveillance des conditions d'exercice de la profession :
- La gestion de l'institution

• Rôle moral

La conception et la rédaction et le contrôle de l'application ainsi que du respect du code de déontologie.

L'élection des conseillers par les médecins eux-mêmes d'une part et le financement de l'institution ordinale les médecins eux-mêmes d'autre part, afin de garantir son indépendance ;

La défense de l'intérêt des malades et des intérêts moraux de profession ;

Le statut de conseiller naturel des pouvoirs publics ;

Le statut d'interlocuteur privilégié des malades.

• Rôle juridictionnel

Il a en son sein une juridiction disciplinaire avec 2 instances dont :

- La 1ère instance dévolue au Conseil régional de l'Ordre des médecins présidé par un magistrat désigné par le Président du Tribunal du chef-lieu de région ;
- La 2ème instance dévolue à la section disciplinaire du Conseil National présidé par un magistrat désigné par le Ministre de la justice, garde des sceaux, membre du Conseil

Il dispose donc d'un pouvoir disciplinaire dont les sanctions sont :

- L'avertissement avec privation d'appartenir à un conseil de l'ordre ;
- Le blâme avec interdiction d'appartenir à un conseil
- L'interdiction temporaire ou permanente d'exercer une ou plusieurs fonctions médicales conférées
- L'interdiction temporaire d'exercer la médecine pendant une période n'excédant pas trois ans ;
- La radiation définitive du tableau de l'ordre.

• Rôle consultatif

Etudier les questions ou projets qui lui sont soumis par le MSHCMU.

Avis sur les projets de règlements, décrets ou lois soumis par les pouvoirs publics.

Exemple : l'ordre des médecins est membre de la commission paritaire des professions privées de santé.

• Rôle d'entraide

Créer ou subventionner des œuvres intéressant la profession médicale ainsi que des œuvres d'entraide ou de prévoyance

sociale (art. 11) ;

Sous la supervision du CNOMCI, les CROM peuvent initier des actions d'entraide.

RESUME SYNTHETIQUE DU PROGRAMME DE L'ONMCI

La vision : « Un Ordre des Médecins plus fort, innovant, interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, très proche des Médecins et à leur service, dans l'intérêt de nos populations ».

Axe 1 : Le management de l'Institution Ordinale

- L'acquisition de sièges idoines pour le CNOMCI et les CROM
- La gestion du tableau ordinal
- Les Autorisations administratives
- La rédaction des contrats types des médecins
- La gestion de la juridiction Ordinale
- L'organisation de l'Ordre des Médecins

Axe 2 : La compétence des médecins et la qualité des soins

- Le développement de la culture de l'éthique et de la déontologie
- La sécurisation des documents et actes médicaux
- La promotion de la compétence des médecins et le suivi de la qualité des soins

Axe 3 : L'accompagnement et l'aide aux médecins

- L'Ordre accompagne les médecins dans leur activité quotidienne.
- La mise à disposition des médecins des produits sociaux et économiques :

Axe 4 : Le Conseil aux pouvoirs publics

- Interlocuteur des pouvoirs publics, il rend des avis sur les projets de Lois et Décret :
- Propositions de textes aux Autorités :
- Information des pouvoirs publics :

Axe 5 : La communication

- Amélioration de la communication vis-à-vis des Médecins
- Information du public sur l'organisation des soins, sur les qualifications de chaque praticien et leur mode d'exercice.
- Information de la population :
- Edition de publications :

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

1.1. Contexte

L'Ordre des Médecins est un organisme corporatif obligatoire qui a une mission de service publique. Depuis sa création le 10 septembre 1960, par la loi 60-284 du 10 septembre 1960, il veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la pratique médicale. Il permet également l'observation par tous ses membres, des devoirs professionnels ainsi que des règles édictées par le code de déontologie.

Par ailleurs, l'Ordre des médecins a pour mission de contribuer à la promotion de la santé publique, de veiller à la formation professionnelle continue ainsi qu'à l'évaluation des pratiques professionnelles de ses membres.

Il est composé de deux organes principaux :

- Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) qui dirige l'Ordre National des Médecins, est le garant de la légalité et de la moralité de la profession médicale. Il coordonne l'action des conseils régionaux ainsi que des commissions techniques en leurs seins qui elles, sont des organes de consultation, d'expertise et de promotion.
- Les Conseils Régionaux de l'Ordre des Médecins (CROM) quant à eux, constituent des Organes d'administration, de consultation, d'exécution et de suivi des décisions du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

La médecine est l'un des piliers de la société jouant un rôle déterminant dans la préservation de la santé et du bien-être de la population.

Aussi, afin de contribuer à rassurer et renforcer la formation professionnelle continue des membres ainsi que la confiance organisationnelle entre ses CROM, le CNOM projette organiser la première édition des Journées de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire dite JONMCI.

1.2. Justification

Les médecins doivent être conscients de la noblesse et de l'honorabilité de leur profession. Ils doivent être exemplaires et maintenir des normes professionnelles acceptables dans leur pratique quotidienne en conformité avec la déontologie. Les Conseillers ordinaires de surcroît, doivent être le reflet ordinal en tant que régulateurs de l'exercice de la profession.

C'est en cela que l'organisation des JONMCI s'avère être une opportunité. En effet, d'une part, elles permettront des échanges en termes de formation médicale continue sur des thématiques concernant les innovations dans la pratique médicale en Côte d'Ivoire et dans le monde ainsi que celles portant sur la déontologie, le droit médical et l'éthique médicale. D'autre part, le CNOMCI mettra en place des prix de recon-

naissance eu égard aux efforts consentis pour le bon fonctionnement des CROM, pour la performance des médecins ainsi que et des établissements privés de santé.

Il s'agira ainsi de :

- distinguer le meilleur CROM en fonction de critères bien définis, en lien avec les procédures idoines de gestion et l'animation de la vie professionnelle dans la région sanitaire ;
- honorer l'excellence dans ce domaine pour motiver et encourager les médecins à fournir des soins de qualité ;
- récompenser les meilleurs médecins au concours d'éthique, de déontologie et de droit médical.

Dans cet esprit, que le CNOMCI a créé trois catégories de prix :

1^{ère} catégorie : Prix de la meilleure pratique médicale

- *Super Prix d'Excellence de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire : Prix Jacob VILASCO.*
- *Prix de la Recherche Médicale : Prix KOUASSI M'Bengue Alphonsine ;*
- *Prix de la Formation Médicale : Prix Bourhaima OUATTARA ;*
- *Prix de l'Innovation : Prix du NANDJUI Mansé Béatrice ;*
- *Prix spéciaux de l'ONMCI*

2^{ème} catégorie : Prix du concours d'éthique

- *1er Prix : Prix MALAN Kassi*
- *2ème Prix : Prix SANGARE Souleymane*
- *3ème Prix : Prix KOKO Georges*

3^{ème} catégorie : Prix du meilleur CROM de Côte d'Ivoire :

- *1er Prix Meilleur CROM de Côte d'Ivoire : Prix Bernard Dossongui KONE ;*
- *2ème Prix Meilleur CROM : Prix Aboubakar Sidick BAKAYOKO ;*
- *3ème Prix Meilleur CROM : Prix Aka Kroo Florent*

Ces récompenses et distinctions seront remises au cours du dîner gala de célébration des médecins prévu pour clôturer la première édition des JONMCI le 12 septembre 2025 à l'hôtel Président de Yamoussoukro.



II. OBJECTIFS :

2.1. Objectif général :

- Renforcer la confiance entre les médecins et les populations dans le secteur médical ivoirien à travers l'Institution ordinale.

2.2. Objectifs spécifiques :

- Promouvoir les meilleures pratiques médicales en adéquation avec les innovations dans l'univers sanitaire ;
- Encourager les médecins à la formation médicale continue et à rester à la pointe des avancées médicales ;
- Sensibiliser les praticiens sur le respect des dispositions réglementaires en vigueur ;
- Améliorer la qualité des soins de santé en Côte d'Ivoire.
- Inciter les CROM à une gestion administrative plus fluide.
- Lutter contre l'exercice illégal de la médecine,
- Renforcer le climat de confiance entre le CROM et les médecins de la région,
- Reconnaître et récompenser l'excellence dans le domaine de la médecine en Côte d'Ivoire

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- La première édition des journées regroupant la majorité des médecins est organisée ;
- Les connaissances et compétences des médecins sont renforcées par les formations dispensées ;
- Les meilleures pratiques en matière de management des CROM sont reconnues et récompensées ;
- La confiance entre l'ONMCI et la population d'une part ainsi que celle entre l'ONMCI et les médecins d'autre part, sont restaurées ;
- Les meilleurs professionnels, établissements et innovations technologiques en matière médicale sont reconnus et distingués.

IV. MÉTHODOLOGIE :

Le thème principal de ces journées est : « Renforcement de la Gouvernance Médicale et de l'Excellence Professionnelle pour bâtir une Côte d'Ivoire, Hub de Santé en Afrique ».

Les Journées Ordinales comprendront des :

- sessions scientifiques ;
- aspects de prise en charge des populations ;

- activités de dons de sang ;
- opportunités d'exposition du dispositif sanitaire en Côte d'Ivoire et de l'environnement du secteur de la santé en Côte d'Ivoire.

Les journées se dérouleront sur trois (3) jours, du 10 au 13 septembre 2025 à la Fondation Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro.

Le commissariat général en charge de l'organisation de ces journées est accompagné dans ses missions par un événementiel partenaire stratégique et opérationnel. Il exécute ses missions par l'intermédiaire des deux comités spécifiques suivants :

- Comité d'organisation comprenant six commissions thématiques ;
- Comité scientifique regroupant une commission technique scientifique et une commission des jurys des prix d'excellence.

La création de ces comités a fait l'objet de décision ordinale mise à la disposition de parties prenantes.

Diverses activités meubleront les JONMCI notamment :

4.1. des sessions scientifiques :

Les sessions scientifiques sont cordonnées par la commission technique et scientifique au sein du comité scientifique, qui se chargera de planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler toutes les activités liées aux travaux scientifiques :

4.1.1. Les conférences et panels en plénière porteront sur :

1. **Les aspects législatifs et réglementaires dans le secteur de la santé ainsi que leurs implications juridiques sur l'activité professionnelle**
 - Les lois relatives à l'exercice professionnel :
 - Loi portant création de l'Ordre national des médecins de Côte d'Ivoire ;
 - Loi portant organisation et fonctionnement de l'Ordre des médecins de Côte d'Ivoire ;
 - Loi portant exercice de la médecine en Côte d'Ivoire ;
 - Loi portant institution d'un code de déontologie médicale en Côte d'Ivoire ;
 - Loi portant statut général de la fonction publique ;
 - Code du travail ;
 - Loi portant réforme hospitalière en Côte d'Ivoire ;
 - Code général des impôts et charges sociales ;
 - Loi sur la couverture maladie universelle.
 - Les responsabilités du médecin dans son exercice pro-

professionnel en général et particulièrement dans la production des certificats médicaux, les réquisitions, la production des contenus en ligne et les cyberattaques, ... :

- Responsabilité pénale
- Responsabilité administrative ;
- Responsabilité civile ;
- Responsabilité disciplinaire

2. Les aspects technologiques dans le secteur de la santé disponibles en Côte d'Ivoire :

- Les innovations en médecine (IRM, Intelligence Artificielle, Télémédecine, e-santé, ..)
- Les technologies et innovations dans les dispositifs sanitaires :
 - en matière d'équipement biomédicaux ;
 - en matière de e-santé ;
 - en matière de produits pharmaceutiques.
- La disponibilité des produits pharmaceutiques et en produits sanguins labiles ;
- La métrologie.

3. Les aspects environnementaux du secteur de la santé :

- Initiatives de financements existants dans le secteur de la santé (initiatives de la banque mondiale, de la BAD et des établissements bancaires ou financiers) ;
- Collaboration avec les systèmes de protection sociale (Couverture maladie universelle, assurances commerciales complémentaires, AIRMS et mutuelles sociales) ;
- Barémisation de l'indemnisation des préjudices de la Responsabilité Civile Professionnelle Médicale (RCPM).

4.1.2. Des ateliers de formation pour renforcer les compétences sur certaines thématiques :

- Les droits et devoirs des employeurs au regard des dispositions du Code du travail et du statut général de la fonction publique ;
- Des webinaires et des émissions formatives en direct, radio-télévisées pour interagir avec les experts dans divers domaines de la santé ;
- Concours national d'éthique, de droit médical et de déontologie.

4.2. Activités d'exposition des technologies et produits de santé :

En marge des conférences et des ateliers organisés pour renforcer les compétences des professionnels, des stands d'expositions seront disposés afin d'instruire le grand public sur les thématiques et innovation de santé.

- Les structures de santé pour réaliser des dépistages, présenter les innovations technologiques dispensées dans les établissements (établissements de santé, équipements biomédicaux, laboratoires pharmaceutiques, entreprises de e-santé, ...) ;
- Les partenaires de financement et de protection socio-professionnelle (Organismes de tiers payants, CNAM et enrôlement à la CMU, CNPS, CGRAE, produits mutualistes, Banques, établissements financiers et des opérateurs immobiliers) ;
- Des jardins pour la réalisation de don de sang ;
- Les partenaires du système de santé s'entretiendront avec les professionnels et le grand public afin soit d'établir des relations B to B ou B to C et de démontrer l'intérêt de leur produit ou de leur profession.

4.3. La cérémonie de célébration du corps médical ;

Les lauréats des Prix recevront des distinctions avec une visibilité médiatique pour leur travail exceptionnel.

La méthodologie consistera à :

- Créer une commission d'experts composant les différents membres des jurys :
 - Jury du prix d'excellence médicale ;
 - Jury du concours du meilleur CROM et du meilleur mentor ;
 - Jury du concours d'éthique, de déontologie et de droit médical.
- Etablir les critères d'évaluations des différents prix
- Proposer des prix de reconnaissances

4.4. Déroulement des JONMCI

- Cérémonie officielle
- Forum scientifique de la santé
- Dîner de gala avec la remise des distinctions et prix aux lauréats



V. PROCEDURE

5.1. Le Prix d'Excellence en Médecine en Côte d'Ivoire :

Le Prix d'Excellence en Médecine en Côte d'Ivoire vise à célébrer et à encourager les médecins qui travaillent sans relâche pour améliorer la santé de la population. Ce projet contribuera à promouvoir une culture d'excellence médicale dans le pays, renforçant ainsi le système de santé au bénéfice des citoyens.

5.1.1. Création du Comité de Sélection :

Un comité composé de professionnels de la santé, d'enseignants et de représentants de la société civile sera mis en place pour sélectionner les lauréats du Prix d'Excellence en Médecine.

5.1.2. Critères de Sélection :

Les candidats seront évalués en fonction de leur excellence professionnelle, de leurs contributions à l'avancement de la médecine, de leur engagement communautaire et de leur éthique professionnelle.

5.1.3. Éligibilité des Candidats :

Le candidat doit être un médecin enregistré dans sa région d'exercice et être inscrit au Tableau de l'Ordre des Médecins de l'année en cours. Il doit justifier d'une expérience professionnelle significative dans la région.

5.1.4. Engagement envers l'Éthique Médicale :

Les candidats devront démontrer leur engagement envers les principes éthiques de la profession médicale. Cela inclut le respect des droits des patients, la confidentialité des dossiers médicaux, et la promotion des valeurs éthiques de la pratique médicale.

5.1.5. Modalités du Concours :

Le concours se déroulera en plusieurs étapes, comprenant notamment la soumission des dossiers de candidature et une élection parmi les candidats présélectionnés. Les détails spécifiques des différentes étapes seront communiqués aux candidats ultérieurement.

Un vote au niveau des professionnels et des clients pourra être admis pour le concours du prix d'excellence.

5.1.6. Calendrier :

Un calendrier détaillé des différentes étapes du concours sera publié sur le site web de l'Ordre des Médecins et les réseaux sociaux. Les candidats sont invités à le consulter régulièrement pour toute mise à jour.

5.1.7. Propositions de Prix d'Excellence de la Meilleure Pratique Médicale en Côte d'Ivoire à promouvoir pour les médecins :

1. Super Prix d'Excellence de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire : Prix Jacob VILASCO : Récompenser les médecins qui ont développé et mis en œuvre des pratiques médicales novatrices et efficaces pour améliorer les soins de santé.
2. Prix de la Recherche Médicale : Prix KOUASSI M'Bengue Alphonsine : Reconnaître les médecins qui ont contribué de manière significative à la recherche médicale, en publiant des articles, en participant à des études cliniques ou en développant de nouvelles avancées médicales.
3. Prix de la Formation Médicale : Prix Bourhaima OUATARA : Récompenser les médecins qui se sont démarqués en tant qu'enseignants ou formateurs, contribuant ainsi à l'éducation des futurs professionnels de la santé.
4. Px de l'Innovation : Prix du NANDJUI Mansé Béatrice : Reconnaître les médecins qui ont développé ou utilisé des technologies médicales innovantes pour améliorer les diagnostics, les traitements ou la gestion des dossiers médicaux. Il peut s'agir d'innovation dans les procédures en santé.
5. Prix spéciaux de l'ONMCI: Célébrer les médecins qui ont marqué de façon exceptionnelle la corporation et l'Ordre National des Médecins dans leur parcours ou pratique professionnelle.

5.2. Le prix du meilleur CROM

Afin de contribuer à rassurer et renforcer la confiance organisationnelle de ses CROM, le CNOM a initié la mise en place d'un prix de reconnaissance des efforts consentis à la bonne marche des CROM. On note trois prix particuliers qui sont :

- **1^{er} Prix Meilleur CROM de Côte d'Ivoire : Prix Bernard Dossongui KONE**
- **2^{ème} Prix Meilleur CROM : Prix Aboubakar Sidick BAKAYOKO ;**
- **3^{ème} Prix Meilleur CROM : Prix Aka Kroo Florent**
- **Il s'agira ainsi de primer les trois meilleurs CROM en fonction de critères bien définis portant sur :**

5.2.1. Nombre de Médecins Inscrits dans la Région :

Les critères d'élection prendront en considération le nombre de médecins inscrits dans la région sur le Tableau ordinal, rapporté au nombre de médecins exerçant dans la région, afin d'assurer une représentativité licite de l'exercice professionnel.

5.2.2. Projet de Développement Sanitaire Régional :

Ce projet devrait prendre en compte les spécificités régionales et promouvoir une collaboration étroite avec les autorités sanitaires locales.

5.2.3. Fonctionnement des Sections Disciplinaires et du Bureau du Conseil :

Les candidats devront démontrer une compréhension approfondie du fonctionnement des sections disciplinaires et du bureau du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins. Les compétences en matière de gestion disciplinaire et de résolution de conflits seront particulièrement valorisées. Les bureaux des sections disciplinaires doivent satisfaire aux exigences légales.

5.2.4. Formations Organisées par le Conseil :

Les candidats «CROM» devront présenter des activités innovantes et adaptées aux besoins locaux en matière de formations professionnelles continues réalisées dans la région.

Une attention particulière sera portée à la capacité des candidats «CROM» à développer des programmes de formation répondant aux enjeux de la santé publique dans la région.

La qualité de la réception des conseillers nationaux et des experts invités à ces activités de formation sera prise en compte.

Un jury composé des Conseillers nationaux des autres Ordres Professionnels, des représentants du ministère en charge de la santé (DRHS) et des représentants de la société civile analysera les critères du concours.

5.3. Le concours d'éthique, de déontologie et de droit médical

Célébrer les médecins qui ont maintenu les plus hautes normes d'éthique professionnelle et de déontologie médicale dans leur pratique au travers du concours.

Une récompense sera donnée aux trois premiers de chaque région ainsi qu'aux trois premiers du concours national.

Ce concours va se faire en deux étapes :

- Un concours régional en ligne concernant tous les membres inscrits au Tableau ordinal, à jour de leurs cotisations ;
- Le concours national regroupera les meilleurs de chaque région pour le prix national d'éthique, de déontologie et de droit médical.

5.3.1. Appel à Candidatures :

Un appel à candidatures sera lancé à l'échelle nationale, invitant les médecins de toutes spécialités à postuler pour le prix.

L'objectif sera également de faire la promotion de l'activité sur tous les supports et auprès des praticiens et autres cibles :

- Inviter les médecins de Côte d'Ivoire à passer le concours d'éthique, de déontologie et de droit médical
- Partager l'information du concours à tous les médecins de Côte d'Ivoire via les canaux de L'ONMCI (WhatsApp, Facebook, site web, email, Telegram, YouTube) ;
- Mettre le lien de la plateforme sur le site de l'ONMCI.

5.3.2. Sélection des Lauréats :

Le comité de sélection examinera les candidatures et sélectionnera les médecins qui répondent aux critères définis.

5.3.3. Prix :

Les (03) lauréats du Prix du concours national seront invités à recevoir leur récompense en présentiel au cours des JONMCI.

Un exercice à grand public sera organisé pour les participants aux JONMCI. On note les Prix suivants :

- **1^{er} Prix : Prix MALAN Kassi**
- **2^{ème} Prix : Prix SANGARE Souleymane**
- **3^{ème} Prix : Prix KOKO Georges**

VI. CIBLE :

Ces journées, en plus des objectifs cités plus haut vise une cible bien précise, à savoir :

- Les Autorités politiques ;
- Les Institutions internationales :
 - Le système des Nations unies et autres institutions panafricaines ;
 - Les ambassades (USA, FRANCE, RUSSIE, ALLEMAGNE, MAROC, TUNISIE, EGYPTTE) ;
- Les partenariats et sponsors des JONMCI ;
 - Régies financières de l'Etat ;
 - Etablissements bancaires et financiers ;
 - Assureurs, sociétés de gestion de portefeuille maladie, mutuelles, entreprises en auto-assurance.
 - Entreprises publiques, para publiques et privées ;
- Les Conseillers et les travailleurs de l'Ordre :
 - Les Conseillers nationaux et régionaux élus ;



- Les Conseillers désignés ;
- Les membres des sections disciplinaires ;
- Les travailleurs du Conseil national et des conseils régionaux.
- Les médecins et les usagers des services de santé ;
- La population et la presse.

VII. BUDGET

Les lignes budgétaires principales portent sur :

- La location des salles de rencontres et de l'espace d'ex-

position ;

- La réalisation des kits des JONMCI ;
- La promotion et la communication sur l'événement ;
- Les frais de secrétariat et de logistique ;
- Les frais d'hébergement et de restauration ;
- Les frais de débours des personnes ressources ;
- Les honoraires des experts ;
- Les récompenses des lauréats.

VIII. AGENDA DU SEMINAIRE

AGENDA DES JOURNÉES DE L'ORDRE NATIONAL 2025

1. Agenda du mercredi 10/09/2025 (Jour 1)

HORAIRES	CONFÉRENCE - PANELS / SALLE EN PLÉNIÈRE	INTERVENANTS
09h00 - 14h25	Accueil et installation des participants Retrait des kits des participants	
14h30 - 15h25	Conférence inaugurale : « Renforcement de la Gouvernance Médicale et de l'Excellence Professionnelle pour bâtir une Côte d'Ivoire, Hub de Santé en Afrique ».	Dr COULIBALY Nablé Yaya (Médecin Expert en management)
15h30 - 15h55	Intervention Sponsor	Fondation Atlantic Group
16h00 - 18h00	Session 1 (Panel) : Les aspects législatifs et réglementaires dans le secteur de la santé ainsi que leurs implications juridiques sur l'activité professionnelle. (15 minutes / panéliste) 1. Loi portant organisation et fonctionnement de l'Ordre des médecins de Côte d'Ivoire ; 2. Loi portant exercice de la médecine en Côte d'Ivoire ; 3. Loi portant institution d'un code de déontologie médicale en Côte d'Ivoire ; 4. Loi portant statut général de la fonction publique.	Modérateur : • M. MELESS Essis Jean-Yves (Magistrat) • Secrétaire : Dr KONATE Zana Panelistes : • M. ESSEHI Ebahi François (Magistrat) • Dr DIOP Cheick (Avocat) • Dr KOMOIN François (Magistrat) • M. KANE Mamadou (DRH UFHB)
18h05 - 18h30	Synthèse de la 1 ^{ère} journée	Dr KONATE Zana (Secrétaire / Rapporteur)
18h30	Fin de la 1 ^{ère} journée des JONMCI	

2. Agenda du jeudi 11/09/2025 (Jour 2)

HORAIRES	CONFÉRENCE - PANELS / SALLE EN PLÉNIÈRE	INTERVENANTS
09h00– 10h25	Session 2 : Thème 1 : Les responsabilités du médecin : (15 minutes / intervenant) 1. La production des certificats médicaux ; 2. Constat de décès dans le cadre de la réquisition judiciaire ; 3. La production des contenus en ligne et les cyberattaques ; 4. La responsabilité pénale, administrative, civile et disciplinaire.	Table de séance : Président : • M. BEYLI N'Gbotti Camille (Magistrat) Secrétaire /Rapporteur : • Dr KOUASSI N'GO Nathalie Intervenants : 1. Dr AKA Jean-Paul 2. Dr KONATE Zana /Pr DJODJO Mathurin 3. Dr DIOP Cheick 4. M. TANH Guillaume
10h30-10h55	Thème 2 (Conférence) : L'assistance Santé et la diplomatie sanitaire	Dr DIABY Mamadou
11h00 - 13h45	Cérémonie d'ouverture	Comité d'organisation
11h00 - 11h05	♦ Allocution du Maire de Yamoussoukro	• M. KOUASSI K. Patrice
11h10 - 11h15	♦ Allocution du Préfet de Région, Préfet du Département de Yamoussoukro	• M. COULIBALY Gando
11h20 - 11h25	♦ Allocution du Président du Comité d'Organisation	• Dr KONAN K. A. Patrice
11h30 - 11h35	♦ Allocution du Président du Comité Scientifique	• Pr KONAN K. Emmanuel
11h40 – 11h45	♦ Allocution du Président de l'ONMCI	• Dr BAKAYOKO A. Sidick
11h50 – 11h55	♦ Allocution du Président de la cérémonie	• M. Pierre N'GOU DIMBA
12h00 – 12h05	♦ Allocution du Parrain de la cérémonie	• M. KONE Dossongui
12h10 – 12h15	♦ Allocution du Haut Patron de la cérémonie	• Dr AKA Aouélé Eugène
12h20 – 12h40	♦ Photo de famille	• Comité d'organisation
12h45 – 13h45	Visite officielle des stands	Comité d'organisation
13H50 – 14H50	Déjeuner	



15H00 - 17H00	Session 3 : Financement du secteur de la santé	Table de séance : Modérateur : • Dr SEOULOU Habib Blanchard (Inspecteur – Auditeur) • Secrétaire /Rapporteur : • M. DIAKITE Bakary (Expert - Comptable)
15H00 – 16H00	Thème 1 : Initiatives de financements existants dans le secteur de la santé (10 minutes / panéliste)	Panelistes : • M. DOUKOURÉ Ismaël (AFG Bank) • Dr Liliane M. KABONDO (BM) • Mme Mariam SHERIF (SGCI) • Leadway assurances
16H05 – 17H05	Thème 2 : Collaboration avec les systèmes de protection sociale : (10 minutes / panéliste) 1. Couverture maladie universelle, 2. Assurances commerciales complémentaires, 3. Couverture mutuelle pour les médecins	Panelistes : 1. Dr BROU Christian M.A. (CNAM) 2. ASA CI (M. BALLO) 3. Dr KOUAKOU Kouamé (PCA MUSOMCI)
17H10 – 17H25	Conférence sur la rétine	Pr SALEH Maher (Ophtalmologiste)
17H30 – 17H45	Synthèse de la 2ème journée	M. DIAKITE Bakary (Expert-Comptable)
17h45	Fin de la 2ème journée des JONMCI	

3. Agenda du vendredi 12/09/2025 (Jour 3)

HORAIRES	CONFÉRENCE - PANELS / SALLE EN PLÉNIÈRE	INTERVENANTS
09h00 – 11h30	Session 4 : Les technologies disponibles dans le secteur de la santé	
09h00 – 09h45	Thème 1 : Les innovations technologiques appliquées à la médecine (10 minutes / intervenant) : 1. Intelligence Artificielle ; 2. Cardiologie interventionnelle ; 3. E-santé.	Président : • Pr Annick KOUTOUAN Secrétaire /Rapporteur : Dr LECOSSON Edwige 1. Pr Aboubakar Sidiki DIABATE 2. Pr Jean-Bertin BEUGRE 3. Dr Nana Innocent

09h50 – 10h35	Thème 2 : L'oncologie, l'imagerie et la médecine nucléaire (10 minutes / intervenant) : 1. Radiothérapie ; 2. Imagerie par résonance magnétique ; 3. Médecine nucléaire en Côte d'Ivoire.	Table de séance : Président : Pr KONAN Emmanuel (Stomatologue – CMF) Secrétaire /Rapporteur : Dr ONE Joël (Cardiologue) 1. Pr DIDI KOUKO Coulibaly Judith (Oncologue) 2. Pr DIABATE Aboubakar Sidiki (Radiologue) 3. Pr KOUAME - KOUTOUAN Annick (Médecin nucléaire)
10h40 – 11h25	Thème 3 : La disponibilité des produits de santé. 1. Produits pharmaceutiques 2. Produits sanguins labiles 3. Vaccination	Table de séance : Président : Dr BONI Hervé (SG ONPCI) Secrétaire /Rapporteur : Dr OKAMON D. Jean Marcel (Neuro-Chirurgien) 1. Dr KOUYATE Ibrahim (DG NPSP-CI) 2. Dr SEKONGO Yassongui Mamadou (DG CNTS-CI) 3. Dr BROU GBOTTO Raymond (DC-PEV)
11h30-12h00	Conférence partenaire : VISA	Mme Zeinabou COMARA (Business development executive Western & Central Africa)
12h00 – 13h30	Déjeuner	
13H35 – 15H50	Session spéciale : Invités d'honneur : Echange des Présidents des Ordres des Médecins de l'UEMOA et du Maroc avec l'auditoire	Modérateur : Dr BAKAYOKO A. Sidick (ONMCI) Secrétaire : Dr TOURE Massiré Panelistes : Dr Mohammadin BOUBEKRI (Maroc) Dr Aboubacar ADEGBINDIN (Bénin) Dr SAWADOGO Abdoul-Guaniyi (Burkina Faso) Elisio Pedro Indi (Guinée Bissau) Pr Alkadri DIARRA (Mali) Dr TANKARI Abdoulaye (Niger) Dr Jean François DIENNE (Sénégal) Pr BEKETI Katanga Anthony (Togo)



15H55 – 16H55	Session 5 : Organisation de concours ♦ Concours d'éthique, de déontologie et de Droit médical	♦ Jury du concours d'éthique, de déontologie et de droit médical : - Président : Dr KOMOIN François (Section disciplinaire du CNOMCI) - Vice-Président : Dr DIOP Cheick (Conseil de l'ONMCI) - Secrétaire : Dr AKA Jean-Paul (CNOMCI) - Membres : Pr DJODJO Mathurin – M. MELESS Essis Jean-Yves - Mme Corine OUATTARA N'Guessan
17H00 – 17H15	Synthèse de la 3ème journée	Dr Joël ONE
17H20 – 17H35	Lecture du rapport final des journées.	Pr KONAN Emmanuel
17H40 – 18H00	Cérémonie de Clôture	Président ONM Bénin Président ONM Côte d'Ivoire Préfet de la région du Béliér, Préfet de Yamoussoukro
19h30 –24h00	Cérémonie de célébration des médecins : Dîner gala à l' Hôtel Président	
19H30 – 20H00	Accueil et installation des participants	
20H00 – 20H25	Allocutions: - Présidente de la Commission Gala - Président du CNOMCI - Parrain des JONMCI	Dr Edwige LECOSSON Dr Aboubakar Sidick BAKAYOKO M. Bernard Dossongui KONE
20H25 – 20H30	Intermède	
20H30 – 24H00	Distinctions et Dîner de clôture	
	✓ Prix du meilleur CROM	♦ Jury du concours du meilleur CROM - Président : Dr BONI Hervé (CNOP CI) - Vice-Président : Dr Thierry SIE (CNOCD CI) - Secrétaire : M. CAMARA Ibrahima (Cabinet Strataige-Expert Consult) - Membres : Les Présidents des autres Ordres ou leur représentant sont des membres de ce jury.

	✓ Prix de l'éthique, la déontologie et le droit médical	♦ Jury du concours d'éthique, de déontologie et de droit médical : - Président : Dr KOMOIN François (<i>Section disciplinaire du CNOMCI</i>) - Vice-Président : Dr DIOP Cheick (<i>Conseil de l'ONMCI</i>) - Secrétaire : Dr AKA Jean-Paul (<i>CNOMCI</i>) - Membres : Pr DJODJO Mathurin – M. MELESS Essis Jean-Yves - Mme Corine OUATTARA N'Guessan
	✓ Prix de l'excellence dans la pratique médicale	♦ Jury du prix d'excellence en médecine : - Président : Pr BAMBA Insa (<i>CNOMCI</i>) - Vice-Président : Dr DOUMBIA Sira (<i>CNOMCI</i>) - Secrétariat : Coulibaly Abdouramane (<i>CNOMCI</i>) - Membres : Directeurs UFR SM Abidjan, UFR SM Bouaké, Pr KONAN Emmanuel, Pr KONE Samba
24H00	Fin de la 3 ^{ème} journée des JONMCI	

4. Activités annexes aux travaux scientifiques

♦ Agenda du mercredi 10/09/2025 (Jour 1)

HORAIRES	SESSIONS JOURNALIÈRES	LIEU	INTERVENANTS
08h00 – 12h00	Don de sang	Fondation FHB	CNTS-CI
08h00 – 12h00	Dépistage hépatites et/ ou Vaccination	Fondation FHB	CNTS-CI
15h00 – 17h00	Des webinaires et des émissions formatives en direct, radio-télévisées pour interagir avec les experts dans divers domaines de la santé	Stade Charles Konan BANNY	Me DIOP Cheick Pr ADJOUA Ruth Moov CI NPSP-CI CNTS-CI LEADWAY BMI-WFS SIGP SGCI AFG Bank AFG Assurance

◆ Agenda du jeudi 11/09/2025 (Jour 2)

HORAIRES	SESSIONS JOURNALIÈRES	LIEU	INTERVENANTS
08h00 – 12h00	Don de sang	Fondation FHB	CNTS-CI
08h00 – 12h00	Dépistage hépatites et/ ou Vaccination	Fondation FHB	CNTS-CI
15h00 – 17h00	Des webinaires et des émissions formatives en direct, radio-télévisées pour interagir avec les experts dans divers domaines de la santé	Stade Charles Konan BANNY	Me DIOP Cheick Pr ADJOUA Ruth Moov CI NPSP-CI CNTS-CI LEADWAY BMI-WFS SIGP SGCI AFG Bank AFG Assurance

◆ Agenda du vendredi 12/09/2025 (Jour 3)

HORAIRES	SESSIONS JOURNALIÈRES	LIEU	INTERVENANTS
08h00 – 12h00	Don de sang	Fondation FHB	CNTS-CI
08h00 – 12h00	Dépistage hépatites et/ ou Vaccination	Fondation FHB	CNTS-CI
15h00 – 17h00	Des webinaires et des émissions formatives en direct, radio-télévisées pour interagir avec les experts dans divers domaines de la santé	Stade Charles Konan BANNY	Me DIOP Cheick Pr ADJOUA Ruth Moov CI NPSP-CI CNTS-CI LEADWAY BMI-WFS SIGP SGCI AFG Bank

5. Agenda du samedi 13/09/2025

Visite touristique de Yamoussoukro avec les délégations étrangères et les participants nationaux. trois (3) sites touristiques seront proposés :

- 1. La Basilique Notre-Dame de la Paix**, située à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, est l'une des plus grandes églises catholiques du monde et le deuxième plus haut édifice chrétien, mesurant 150 mètres de hauteur, surpassant même la basilique Saint-Pierre de Rome. Construite entre 1986 et 1989 par le premier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, elle a été consacrée en 1990 par le pape Jean-Paul II. Chaque année, des milliers de visiteurs, pèlerins et touristes, viennent admirer la splendeur de cet édifice majestueux, qui est un symbole de la paix et de la réconciliation.
- 2. La résidence de l'ex-président à Yamoussoukro** change de statut. Voici le **musée Houphouët-Boigny et le lac aux caïmans de la ville Yamoussoukro** est un lac situé en cœur de ville, dans l'étendu de la résidence de feu Félix Houphouët Boigny, le patriarche de la nation. Les touristes qui visitent la ville ne manquent pas d'y faire un tour, au regard de la réputation de ce lac.
- 3. Visite du village Sakiaré (village des tisserands)**, est un centre très réputé pour le tissage de pagnes Baoulé et l'apprentissage de ce métier ancestral, et certaines informations suggèrent que des jeunes viennent même de Yamoussoukro pour s'y former.

“ À vos côtés. ”

La Fondation Atlantic Group, Fondation d'entreprises du groupe Atlantic, créée en 2010 par l'homme d'affaires ivoirien Koné Dossongui, fondateur du groupe panafricain Atlantic Group.

Sous la direction visionnaire de son fondateur, elle aspire à être un catalyseur de changement social sur le continent, en apportant des solutions durables aux défis auxquels l'Afrique est confrontée. Son engagement se décline à travers cinq axes stratégiques : La santé, l'éducation, l'inclusion financière, le Climat, l'art & la Culture.



Koné DOSSONGUI

Président de la Fondation,
Président de Atlantic Group





INCLUSION FINANCIÈRE :
par l'éducation financière des jeunes



ART & CULTURE :
favoriser l'inclusion sociale par la culture
de l'art car l'accès aux arts et au patrimoine
est primordial pour une meilleure
compréhension du monde



ÉDUCATION & GESTION DES CONNAISSANCES :
éducation de la petite enfance / favoriser
l'art comme mode d'expression face
aux défis sociétaux



CLIMAT :
renforcer la résilience des communautés
face au changement climatique / éducation
à la préservation des ressources et du patrimoine
vivant (biodiversité, forêt, eau, air) / partenariats
win-win pour le climat



SANTÉ ET NUTRITION :
amélioration des conditions néo-
natales / prévention et lutte contre
la malnutrition infantile / promotion
de la santé et du bien-être à tout
âge / prévention des maladies bucco-
dentaires (PMBD) / Soutien des
enfants en situation de handicap

Cocody Riviera, immeuble Brandon & Mcain,
1^{er} étage, Abidjan, Côte d'Ivoire
Contact : fondation@atlantic-group.net
<https://atlantic-group.net/fondation>



Fondation Atlantic Group

farah

POLYCLINIQUE



*Votre référence en santé
en Afrique de l'Ouest !*

**LE CŒUR POUR VOUS ÉCOUTER,
LA COMPÉTENCE POUR VOUS SOIGNER.**

Farah 2.0



BIENTÔT ...



Centre National de Transfusion
Sanguine de Côte d'Ivoire - CNTSCI



Une référence en matière de transfusion sanguine en Afrique.

Chaque goutte de sang compte :
Deviens un héros aujourd'hui et pour toujours

Whatsapp : (+225) 07 59 42 09 66 - Site Web : www.cntsci.ci - Emails : info@cntsci.ci/cntsci.sercom@gmail.com
Facebook : Centre National de Transfusion Sanguine - CNTS Côte d'Ivoire

70
millions
de FCFA



Dans le cadre de notre programme immobilier, dénommé « **Green Garden** » la (Société d'Ingénierie et de Gestion de Patrimoine) SIGP et son partenaire le (Conseil National de l'Ordre des Médecins de Côte d'Ivoire) CNOMCI, sont ravis de vous offrir une opportunité exceptionnelle de : 12 appartements de Standing sur 138 m² à un tarif préférentiel de **70 millions de FCFA**, au lieu de 85 millions de FCFA.

Green Garden

A 2 titres de propriété (1 pour l'appartement et 1 pour le parking au rez-de-chaussée)

C une bache à eaux de 10 000 litres

E Cité privative avec guérite d'entrée automatique

B Groupe électrogène de Secours

D Travaux d'assainissement tout à l'égout avec station de traitement des eaux usées

F Piscine et salle de sport

le tout à 300 mètres du jardin botanique , 800 mètres de l'hôpital mère-enfant et 500 mètres de la voie de raccordement à Y4.

N.B.: Cette opération fait l'objet d'une garantie hypothécaire effective auprès du CNOMCI par la SIGP.

 **Contactez-nous : 07 07 41 99 25; 01 73 42 97 31 ou 07 08 12 90 56**



Le CIMIA propose une gamme étendue de services :

Imagerie Médicale

- IRM 3 Tesla
- Scanner 128 barrettes
- Radiographie
 - Pantomogramme
 - Rachis complet
- Échographie
- Mammographie
- Panoramique dentaire

Explorations Fonctionnelles

- EEG
- ECG
- Holter ECG
- Holter tensionnel
- ECG d'effort

Analyses Biologiques

Unité Médicale Mobile



info@cima.ci
 +225 27 21 24 54 09
 +225 07 08 89 30 22
 Bd Valéry Giscard d'Estaing en face de Solibra, Imm. Balance
 www.cima.ci



LABORATOIRE

CONSTAT DE DÉCÈS DANS LE CADRE DE LA RÉQUISITION JUDICIAIRE

INTRODUCTION :

La réquisition judiciaire et le constat de décès sont des actes médico-légaux quotidiens engageant la responsabilité du médecin. Leur bonne compréhension conditionne la qualité de la collaboration entre médecine et justice. Le but de cette présentation est de décrire le cadre légal et les modalités pratiques de la réquisition judiciaire et du constat de décès en Côte d'Ivoire.

MÉTHODES :

Il s'agit d'une présentation de la réquisition judiciaire et des constats de décès qui s'appuie sur le Code de procédure pénale ivoirien, le Code de déontologie médicale et l'expérience pratique des réquisitions et constats réalisés par les médecins légistes en Côte d'Ivoire.

RÉSULTATS :

La réquisition judiciaire est définie comme un ordre impératif émanant de l'autorité judiciaire, obligeant le médecin à accomplir une mission précise (examen, constatation, rédaction de rapport). Le refus expose le médecin à une amende (50 000 à 500 000 FCFA), sauf en cas de récu-

sation légitime (inaptitude, incompetence, médecin traitant). Elle peut être écrite ou verbale, mais doit toujours être confirmée par écrit et doit mentionner l'identité du requérant, la base légale et la mission confiée au médecin.

Le constat de décès comprend : i) l'examen externe pour rechercher les signes de mort et orienter la cause (naturelle, violente ou suspecte) ; ii) la rédaction d'un rapport structuré (préambule, rappel des faits, constatations médicales, conclusion) ; iii) la délivrance, sur autorisation de l'OPJ, des certificats médicaux de décès comprenant le procès-verbal de constatation, le certificat de non contagion, ainsi que le certificat de décès ou de mortinatalité. Ces actes, fréquents dans la pratique médicale, constituent une dérogation au secret professionnel et exigent rigueur, impartialité et clarté.

CONCLUSION :

La bonne conduite du constat de décès est essentielle pour en assurer la fiabilité médico-légale et garantir la réponse médicale dans le cadre d'une réquisition judiciaire pour mort suspecte.

**Z. KONATE, MSML
TANO, MAAS
AZOH, K BOTTI, M
DJODJO,**

*Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan, Côte d'Ivoire, UFR Sciences
Médicales.*

Auteurs correspondants.

Cell : + 225 0709352560/ + 225 0708055180

*E-mail: zanakonate87@gmail.com (Z.
KONATE)/ djomathou@gmail.com (M.
DJODJO)*

MOTS-CLES :

- Médecine légale
- Réquisition judiciaire
- Constat de décès
- Certificat de décès
- Côte d'Ivoire.



LA SANTE NUMERIQUE OU E-SANTE

DR NANAN INNOCENT

La santé numérique, ou e-santé, s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique de modernisation des systèmes de santé. En Côte d'Ivoire, plusieurs initiatives ont déjà vu le jour : projets pilotes de télémedecine, plateformes de suivi à distance, applications mobiles de santé et digitalisation de l'assurance maladie.

Cependant, cette dynamique est limitée par des défis majeurs : fragmentation des systèmes et absence d'interopérabilité, faible accessibilité pour les zones rurales, manque de formation des professionnels, incertitudes autour de la gouvernance et de la sécurité des données de santé, ainsi qu'une dépendance persistante aux financements extérieurs.

Au-delà des enjeux des perspectives prometteuses existent à court, moyen et long terme : renforcement du cadre institutionnel et normatif, intégration de la santé numérique dans la formation médicale, inclusion via des solutions accessibles et low-cost, développement de la recherche locale, et émergence d'un écosystème attractif pour les investisseurs et les startups.

Plus qu'une simple modernisation technique, l'e-santé représente une opportunité de transformation systémique, visant à améliorer la qualité, l'équité et la durabilité du système de santé ivoirien.

MOTS-CLES :

- *e-santé, Côte d'Ivoire,*
- *télémedecine,*
- *gouvernance des données de santé,*
- *interopérabilité,*
- *inclusion,*
- *innovation.*



MEDECINE NUCLEAIRE

PR. KOUTOUAN ANNICK

INTRODUCTION

La médecine nucléaire utilise des médicaments radioactifs faiblement dosés, d'abord pour diagnostiquer par l'imagerie ou scintigraphie et par les analyses radioimmunologiques, puis secondairement pour traiter des pathologies. Cependant, cette spécialité médicale, peu connue en Afrique subsaharienne, est représentée en Côte d'Ivoire par l'unique service dénommé Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA).

OBJECTIF :

A la faveur des Journées de l'Ordre des Médecins, il s'agira de vulgariser l'offre médicale nucléaire dans les pathologies de santé publique, notamment les cancers.

OFFRES ET CAPACITES OPERATIONNELLES DE L'IMENA

L'IMENA, avec deux missions d'abord médicales, puis de formation et recherche, est un Etablissement Public Hospitalier National Spécialisé (EPHNS), logé dans le programme 2 du Ministère en charge de la Santé: «offre et accessibilité des populations

aux soins de qualité». Les prestations disponibles pour la cancérologie, concernaient les tomoscintigraphies osseuses, au moyen d'une gamma caméra SPECT double tête et les dosages des marqueurs tumoraux. Depuis l'officialisation de l'IMENA d'octobre 2023 à date, 2630 scintigraphies ont été réalisées, dont 71% d'osseuses. 76% des demandes provenaient du secteur public national, 23% du privé et 1% des pays sous-régionaux.

DEFIS ET PERSPECTIVES

Les activités de l'IMENA sont perturbées par l'insuffisance du personnel médico-technique par manque de formation diplômante locale et par la seule gamma-caméra SPECT âgée.

Dans le but de répondre aux demandes croissantes de scintigraphies, les perspectives concerneront le renforcement des compétences humaines par la création d'une formation locale diplômante en médecine nucléaire et l'acquisition des technologies innovantes comme l'imagerie hybride SPECT-CT et PET-CT avec Cyclotron associé.

CONCLUSION

L'effectivité du nucléaire en pratique médicale en Côte d'Ivoire, rehausse le plateau sanitaire, améliore l'offre des soins des maladies de santé publique comme les cancers et impose les perspectives sur l'amélioration des capacités, et la possibilité de la théranostique en cancérologie.

MOTS-CLES :

- médecine nucléaire,
- cancérologie,
- imagerie hybride,
- Côte d'Ivoire



L'IMAGERIE PAR RESONNANCE MAGNETIQUE

KONAN ANHUM NICAISE

INTRODUCTION

L'IRM est devenue une technique d'imagerie incontournable dans le diagnostic et le suivi de nombreuses pathologies. En Côte d'Ivoire, plusieurs hôpitaux publics et privés disposent désormais de cet outil, marquant une avancée significative dans l'offre de soins. Toutefois, l'optimisation de son utilisation, l'accès équitable et la valorisation des innovations technologiques demeurent des défis.

OBJECTIF :

Présenter les avancées technologiques récentes en IRM et discuter de leur intégration dans la pratique médicale ivoirienne.

MÉTHODES :

revue narrative des principales innovations en IRM et analyse de leurs applicabilité et opportunités dans le contexte sanitaire actuel de la Côte d'Ivoire.

RÉSULTATS

- IRM avancée : diffusion, perfusion, spectroscopie, IRM fonctionnelle, IRM cardiaque.
- Intelligence artificielle (IA) : réduction du temps d'acquisition, amélioration de la qualité d'image, aide au diagnostic automatisé.
- IRM portable et bas champ : solutions émergentes, pouvant compléter l'offre existante dans les régions moins équipées.
- Opportunités en Côte d'Ivoire : meilleure accessibilité grâce aux nouvelles installations, nécessité de renforcer la formation continue, développement de la téléradiologie, et intégration progressive de l'IA.

CONCLUSION :

Le développement récent du parc d'IRM en Côte d'Ivoire représente une opportunité unique pour améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients. Les innovations technologiques peuvent consolider ces acquis, à condition de renforcer la formation, d'assurer la maintenance et de promouvoir des collaborations scientifiques et institutionnelles.

MOTS-CLES :

- *IRM,*
- *innovations,*
- *intelligence artificielle,*
- *Côte d'Ivoire*

LE PROGRAMME AMEF (ACCÈS AU MATÉRIEL ÉQUIPEMENT MÉDICAL EN AFRIQUE),

MBAZUMUTIMA KABONDO LILIANE

INTRODUCTION

Le programme AMEF (Accès au Matériel Équipement Médical en Afrique), coordonné en Côte d'Ivoire par Dr Liliane Mbazumutima Kabondo, vise à renforcer les capacités des établissements de santé privés par le financement, la formation et l'équipement médical. Il intègre également un volet qualité à travers le Quality Program Advisory de IFC.

MÉTHODES

AMEF repose sur un mécanisme de partage des risques avec des partenaires financiers (COOP, NSIA, BICICI), des fabricants (Philips, GE, Siemens, Mindray..) et des plateformes comme PSPS-CI. Le programme combine prêts bancaires, formations techniques et financières, coaching, et outils opérationnels (formulaires, modules en ligne, kit de gestion financière). Le volet qualité s'appuie sur des évaluations rapides (RA), des formations ciblées pour la sécurité des patients, et des sessions de coaching pour créer des équipes de gestion de la qualité.

RÉSULTATS

Plus de 30 000 personnes ont bénéficié de soins améliorés. 3 000 employés de PME et 500 agents bancaires ont été formés. Des équipements perçus à grand risque comme IRM et a fort potentiel économique comme les échographes ont été acquis, améliorant la prise en charge des urgences. Cinq évaluations qualité ont été réalisées, avec des recommandations opérationnelles concrètes. Le programme a structuré ses relations de proximité avec le secteur privé de la santé dans les districts sanitaires et favorisé des partenariats efficaces triangulaires sur le modèle Institution financière – Fabricant de matériel médical – client AMEF = clinique (ex. NSIA-MINDRAY-AMEF).

CONCLUSION

AMEF a démontré son impact économique, social et environnemental. Il constitue un modèle reproductible pour améliorer durablement les soins dans les structures privées de petite et moyenne taille en Afrique, avec une stratégie tournée vers l'innovation et le renforcement des partenariats. Le renforcement des capacités a mis en place des compétences à grand potentiel avec la PSPS -CI.

MOTS-CLES :

- *Financement équipement médical,*
- *qualité,*
- *HSME,*
- *OEM,*
- *partenariat stratégique.*



RESUME CONFERENCE INAUGURALE

DR COULIBALY YAYA

Nous faisons tous le constat que les modèles traditionnels de gouvernance ne suffisent plus. Face aux tensions et incertitudes, il est urgent de redonner toute sa place au pilotage médical, à la vision clinique et à la co-construction des décisions.

La gouvernance médicale, ce n'est pas seulement la gestion administrative des structures de soins. Elle englobe aujourd'hui la qualité, la sécurité, l'éthique, la coordination interprofessionnelle et l'engagement des usagers.

L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE SUPPOSE :

1. La compétence scientifique permanente
2. L'intégrité morale –.
3. L'ouverture internationale

Être médecin aujourd'hui ne se résume plus à la maîtrise des connaissances acquises à l'université. L'excellence professionnelle ne peut se maintenir que par la formation continue, l'évaluation par les pairs et la promotion de la recherche locale.

Un pays qui aspire à devenir un hub médical en Afrique doit pouvoir compter sur :

- Des institutions professionnelles fortes, qui veillent au respect des standards de qualité et de déontologie.
- Une coordination optimale entre acteurs publics, privés et communautaires.
- Une régulation transparente, fondée sur des données fiables et des mécanismes d'évaluation continue.

Le rêve d'une Côte d'Ivoire pôle régional de santé n'est pas utopique. Nous avons :

- Une position géographique stratégique.
- Un corps médical compétent et engagé.
- Un marché sous-régional en forte demande de soins spécialisés.

Pour concrétiser cette ambition, il nous faut :

- Investir dans les infrastructures de pointe : hôpitaux modernes, laboratoires, plateformes numériques de santé.
- Attirer et retenir les talents par des conditions de travail motivantes et

des perspectives de carrière claires.

- Développer des spécialités d'excellence (cardiologie, oncologie, chirurgie de pointe, télémedecine) capables d'attirer des patients de toute l'Afrique.
- Nouer des partenariats internationaux tout en valorisant nos savoir-faire locaux.

MOTS-CLES :

- *Gouvernance médicale*
- *Excellence professionnelle*
- *Hub médical*



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À L'HÔPITAL : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR LA GOUVERNANCE MÉDICALE EN CÔTE D'IVOIRE

INTRODUCTION :

L'intelligence artificielle (IA) constitue aujourd'hui un levier stratégique de transformation des systèmes de santé, en Afrique comme ailleurs. Son intégration dans les hôpitaux ivoiriens ouvre des perspectives considérables pour l'amélioration de la qualité des soins, la rationalisation des ressources et la modernisation de la gouvernance médicale. Cependant, ces promesses s'accompagnent de défis majeurs en matière de régulation, d'éthique et de responsabilité que cette communication se propose d'analyser.

MÉTHODES :

Cette réflexion repose sur une revue narrative réalisée en juillet 2024 combinant apports académiques issus du Diplôme Universitaire en Santé Connectée et IA de l'Université Grenoble-Alpes, expériences de terrain auprès de projets innovants à l'Hôpital Universitaire de Genève, et analyse des réalités contextuelles propres à la Côte d'Ivoire.

RÉSULTATS :

Les applications de l'IA à l'hôpital se révèlent multiples : assistance au diagnostic (imagerie médicale), optimisation des tâches logistiques et

pharmaceutiques, télésurveillance des maladies chroniques, et exploitation prédictive des données de santé. Toutefois, leur déploiement requiert un encadrement rigoureux afin d'assurer sécurité, équité et interopérabilité avec les systèmes existants.

DISCUSSION :

Au-delà de l'innovation technologique, l'IA constitue un enjeu de gouvernance médicale. Elle impose la mise en place d'un cadre juridique clair, la formation des professionnels de santé à un usage responsable et une réflexion approfondie sur la responsabilité médicolégale, notamment dans la répartition entre l'action du médecin et l'algorithme. Une stratégie nationale inclusive s'avère indispensable pour prévenir toute fracture numérique sanitaire.

CONCLUSION :

L'IA doit être conçue comme un outil au service du médecin et du patient, et non comme un substitut. Son succès en Côte d'Ivoire reposera sur une gouvernance éclairée, éthique et participative, capable de bâtir une médecine moderne, équitable et profondément humaine.

DR KONAN KOFFI PACÔME,

*Hôpital Général de Yopougon Attié,
Abidjan, Côte d'Ivoire
Expert en transformation digitale des
hôpitaux, Diplômé en santé connectée et IA
E-mail : kkp_a@yahoo.fr
Tél. : +225 05 05 62 01 37*

MOTS-CLES :

- Intelligence Artificielle,
- Gouvernance Médicale,
- Déontologie,
- Responsabilité,
- Côte d'Ivoire.



INSTITUT DE CARDIOLOGIE D'ABIDJAN

50 ans



**Mme. ZORO BI
Lalahiza**
Directrice des Soins
Infirmiers

**M. Claude
ASSEMIAN**
Directeur de
l'Administration
et des Finances

**Pr KRAMOH
Euloge**
Directeur Général

**Pr KONIN KOUAKO
Christophe**
Directeur Médical et
Scientifique

**Pr. N'GUETTA
Roland**
Directeur de la
Recherche, l'innovation
et de la formation

QUI SOMMES NOUS ?

- ♥ Seul centre de chirurgie cardiaque à cœur ouvert
- ♥ 526 agents
- ♥ 26 Professeurs de spécialités
- ♥ Un plateau technique de pointe
- ♥ Une capacité de 80 lits
- ♥ Plus de 200 cardiologues de 18 nationalités formés
- ♥ Chaque mois, environ :
 - 1900 consultations
 - 700 passages aux urgences
 - 250 hospitalisations
 - 45 interventions chirurgicales
 - 85% de clients satisfaits



certifié depuis 2005

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE
(+225) 27 21 21 61 30



NOTRE MISSION : SAUVER DES VIES EN DÉVELOPPANT L'EXCELLENCE
OPÉRATIONNELLE AU BÉNÉFICE DES POPULATIONS.

Assurer la **disponibilité** géographique et l'**accessibilité** financière des médicaments et intrants stratégiques de santé de bonne qualité aux populations vivant en Côte d'Ivoire, usagers des établissements sanitaires publics et parapublics.

NOS ACTIVITÉS

- ✓ Achat et approvisionnement (+819 références)
- ✓ Stockage (près de 35.000 palettes)
- ✓ Distribution (+700 établissements sanitaires)
- ✓ Assistance Technique (à travers le CREMCAPS et le projet LHSPLA)

NOS ACQUIS MAJEURS

✓ DÉCONCENTRATION DES ACTIVITÉS

- ✓ 1 agence Centrale
- ✓ 2 agences (Abidjan et Bouaké)
- ✓ 1 agence Programme
- ✓ 8 dépôts régionaux (Man, Korhogo, Odiénné, Adzopé, Abengourou, Agboville, Daloa, San-Pédro)
- ✓ 3 futures agences régionales (Man, Korhogo, Abengourou)

✓ RENFORCEMENT DU PARC AUTOMOBILE DES CAMIONS DE LIVRAISON

- ✓ 1 livraison par semaine
- ✓ 40 camions de livraison

✓ RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

- ✓ Renouvellement de la convention avec l'Etat pour 5 ans
- ✓ Processus de renouvellement de la certification ISO 9001

✓ DIGITALISATION

- **ERP** : Progiciel de gestion intégré des opérations Sage X3
- **EXTRANET** : Portail de passation des commandes clients
- **E-PRÉSELECTION** : Portail digital du processus
- **M-SUPPLY** : Outil de gestion électronique des stocks des produits de santé du secteur public
- **E-SIGL** : Système d'Information Electronique de Gestion Logistique.



NOS AXES STRATEGIQUES 2025-2027

- ✓ Améliorer la disponibilité et les performances logistiques (achat, approvisionnement, stockage, distribution) ;
- ✓ Pérenniser l'équilibre financier et la viabilité du modèle économique ;
- ✓ Poursuivre le renforcement de la Gouvernance ;
- ✓ Promouvoir l'industrie locale

NOS PARTENAIRES

- ✓ USAID
- ✓ AFD
- ✓ BANQUE MONDIALE
- ✓ FONDS MONDIAL
- ✓ OMS
- ✓ BID



Les résidences BO REFLETS



- ✓ POOL HOUSE
- ✓ VIDÉO SURVEILLANCE
- ✓ PLACES DE PARKING

- ✓ SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
- ✓ COMMERCE DE PROXIMITÉ
- ✓ ESPACES VERTS AMÉNAGÉS

AKACIAS

LES PROGRAMMES IMMOBILIERS ÉCONOMIQUES by KAYDAN



RÉSIDENCES LES JARDINS D'AHOUÉ



LES RÉSIDENCES KOTIBÉ SAN-PEDRO

- ✓ IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR
- ✓ VIDÉO SURVEILLANCE
- ✓ PLACES DE PARKING

- ✓ SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
- ✓ COMMERCE DE PROXIMITÉ
- ✓ ESPACES VERTS AMÉNAGÉS



CathLab

Salle de cathétérisme



Pour le traitement par radiologie interventionnelle de
pathologies cérébrales, cardiaques et pelviennes :

- ✓ Hémorroïdes internes
- ✓ AVC dû à une sténose carotidienne
- ✓ Artériopathie oblitérante des membres inférieurs

- ✓ Infarctus du myocarde
- ✓ Fibromes
- ✓ Hypertrophie bénigne de la prostate etc.

Contacts: +225 27 22 48 31 31 / +225 07 88 200 200

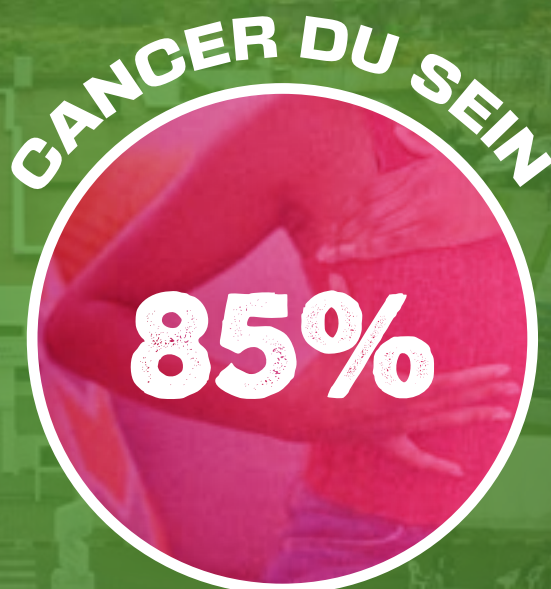
FONDATION
KELEMOU
S'ENTRAIDER ENCORE...



LES 5 PILIERS DE FONCTIONNEMENT



LES RÉSULTATS OBTENUS PAR LE CNRAO :



**Survie à 5 ans (2018 - 2023)
en cas de diagnostic précoce**

Au CNRAO, nous prenons soin de vous.



CNRAO

PUBLIC ANTI-CANCER HOSPITAL



THE 5 PILLARS OF OPERATION

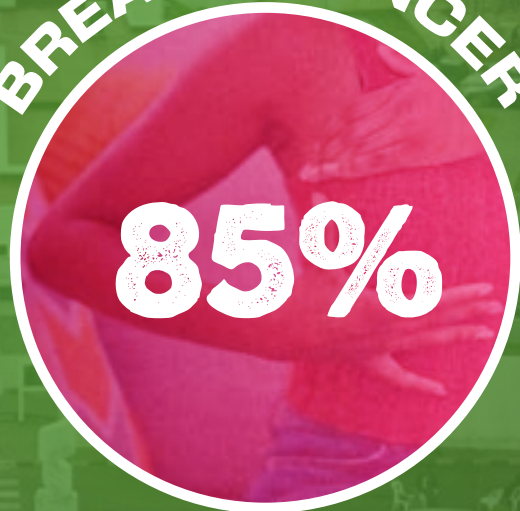


THE RESULTS OBTAINED BY CNRAO :

PROSTATE CANCER



BREAST CANCER



**5-year survival (2018 - 2023)
In case of early diagnosis**

At CNRAO, we take good care of you.

REMERCIEMENTS AUX SPONSORS ET EXPOSANTS DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES JOURNÉES DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DE CÔTE D'IVOIRE

Le CNOMCI vous remercie pour le soutien moral, matériel et financier lors de la tenue de la première édition des Journées de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire.

En effet, vous étiez là quand nous avons eu besoin de vous. Votre soutien ne nous a pas fait défaut. Par la présente, nous vous exprimons nos sincères remerciements et vous prions de trouver ici, l'expression de notre infinie gratitude.

Que Dieu vous rende au centuple ce geste inestimable.

Nous espérons vous retrouver pour les challenges futurs, car s'il est vrai que grâce à vous, notre objectif a été réalisé, il n'en demeure pas moins vrai que notre but n'est pas encore atteint : celui de faire de notre institution ordinaire : « Un Ordre plus fort, innovant, interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, très proches des médecins et à leurs services, dans l'intérêt des populations »





ultra|com

EVENEMENTIEL | COMMUNICATION • MARKETING

DES **IDÉES**, DES HOMMES ET DES FEMMES
QUI METTENT VOS **PROJETS EN LUMIÈRE**

Contact : +225 07 07 26 25 63 • malicksoumahoro@yahoo.fr



DÉCLARATION DE GENÈVE



SERMENT DU MÉDECIN

EN QUALITÉ DE MEMBRE DE LA PROFESSION MÉDICALE

- **JE PRENDS L'ENGAGEMENT SOLENNEL** de consacrer ma vie au service de l'humanité ;
- **JE CONSIDÉRERAI** la santé et le bien-être de mon patient comme ma priorité ;
- **JE RESPECTERAI** l'autonomie et la dignité de mon patient ;
- **JE VEILLERAI** au respect absolu de la vie humaine ;
- **JE NE PERMETTRAI PAS** que des considérations d'âge, de maladie ou d'infirmité, de croyance, d'origine ethnique, de genre, de nationalité, d'affiliation politique, de race, d'orientation sexuelle, de statut social ou tout autre facteur s'interposent entre mon devoir et mon patient ;
- **JE RESPECTERAI** les secrets qui me seront confiés, même après la mort de mon patient ;
- **J'EXERCERAI** ma profession avec conscience et dignité, dans le respect des bonnes pratiques médicales ;
- **JE PERPÉTUERAI** l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale ;
- **JE TÉMOIGNERAI** à mes professeurs, à mes collègues et à mes étudiants le respect et la reconnaissance qui leur sont dus ;
- **JE PARTAGERAI** mes connaissances médicales au bénéfice du patient et pour les progrès des soins de santé ;
- **JE VEILLERAI** à ma propre santé, à mon bien-être et au maintien de ma formation afin de prodiguer des soins irréprochables ;
- **JE N'UTILISERAI PAS** mes connaissances médicales pour enfreindre les droits humains et les libertés civiques, même sous la contrainte ;
- **JE FAIS CES PROMESSES** sur mon honneur, solennellement, librement.

14 octobre 2018
Association Médicale Mandiale, Genève



REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES POUR LEUR CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DES JOURNÉES DE L'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DE CÔTE D'IVOIRE





BMI-WFS
World Financial Services

**LEADER DU NUMERIQUE ET DE
LA FINANCE TECHNOLOGIQUE
EN AFRIQUE.**

▼ **BIG DATA**

▼ **INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

▼ **FINANCE
TECHNOLOGIQUE**

▼ **TRANSFORMATON
DIGITALE ET NUMERIQUE**



*Cocody- Angré 7eme Tranche ;
Abidjan Cote D'Ivoire.*

TEL : (+225) 27 22 42 16 19

info@bmi.ci

www.bmi.ci

